

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Trois, le 19 décembre,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 12 décembre,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Catherine WILLE, Yamina
SADOUNE, Dorine CORROYEZ et Messieurs Bertrand NARCISSE, Robert UNTERFRANC,
Dominique VASSEUR, absents excusés,
Monsieur Jacky LELONG est élu secrétaire de séance.

Objet : Motion pour le maintien et le développement de l'offre de santé CAN-Filièris

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance en date du 25 août 2022, le Conseil Municipal a voté une motion de soutien à la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale des Mines-FILIERIS et interpellé l'Etat sur ses intentions de partenariat afin de conforter l'offre de santé auprès des populations au-delà des affiliés miniers.

Cette intervention a permis de bouger les lignes à savoir que les activités de CAN FILIERIS se poursuivent et le devenir de son offre de santé est entré dans une phase de discussions au niveau des caisses nationales de sécurité sociale et du gouvernement.

Des travaux sont actuellement en cours en vue de fixer un schéma cible de « rapprochement » entre la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et la CAN –Filièris. Dans ce cadre, les fédérations syndicales proposent l'élaboration d'une coopération de Caisse à Caisse Nationale de Sécurité Sociale qui peut permettre à l'Etat de conforter une offre de santé essentielle pour des territoires fragilisés, déployer ses objectifs de prévention et de vision globale de la santé au-delà du soin.

Les discussions en cours revêtent des enjeux importants en faveur du maintien et du développement de l'offre de santé sur notre territoire.

Où l'exposé qui précède, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- de solliciter le Gouvernement afin qu'il :
 - Engage toutes les conditions permettant de consolider et de garantir l'unicité du système de l'offre de santé et de sécurité sociale CAN-Filièris avec son maillage de proximité actif sur notre territoire,
 - Appuie fortement la mise en œuvre d'une coopération entre la CAN-Filièris et la CNAM dans un cadre de service public de santé au service de notre territoire,

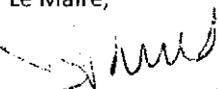
- Accorde les financements solidaires indispensables permettant d'assurer la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé afin de contribuer à répondre aux besoins de nos populations.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 20 décembre 2023

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 20/12/23
AR : 062-216205237-20231219-del-191223-261-DE

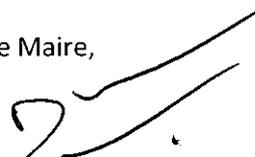
Affiché le 21/12/23
Certifié exécutoire le 21/12/23
Le Maire,



Daniel KRUSZKA



Le Maire,



Daniel KRUSZKA